

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Amazon doit faire la preuve qu'elle tiendra ses engagements dans la durée, pour mettre fin aux nuisances »

Depuis l'ouverture de l'entrepôt d'Amazon, la circulation et le stationnement des nombreux véhicules de livraison engendrent des nuisances, dénoncées à juste titre par les riverains. Ce vendredi 20 novembre, les élus et des services de la Ville ont rencontré les responsables du site pour s'assurer des mesures prises dans l'entreprise pour y mettre fin.

Depuis début octobre, 270 véhicules, camions et camionnettes viennent et repartent chaque jour de l'entrepôt d'Amazon, situé dans le quartier de Branchy à Seynod. Faute d'organisation suffisante de la part de l'entreprise, ces véhicules circulaient et stationnaient de manière anarchique sur la voirie, qui n'est pas dimensionnée à cet effet.

Les élus, Olivier Barry, maire délégué de Seynod, Marion Lafarie, maire-adjointe en charge de la voirie, du stationnement et des mobilités actives, et Pierre Geay, maire-adjoint en charge de la prévention, de la tranquillité et de la sécurité publique, et les services de la Ville ont rencontré les responsables locaux de l'entrepôt, pour s'assurer des mesures prises par l'entreprise pour mettre fin aux nuisances.

- Amazon indique avoir mis en place un nouveau process d'accueil et de circulation des poids lourds pour éviter qu'ils ne s'égarer dans les zones d'habitat. Les camions de livraison doivent quitter l'autoroute par Annecy sud (et non Seynod) et rejoindre la plateforme via la route des Creuses et le chemin des Prés-Bouvaux : Pour cela, Amazon doit renforcer l'information préalable des entreprises de transport et la signalétique, notamment à l'approche de l'entrepôt.

- Second engagement : l'entreprise assure avoir réorganisé l'arrivée des camionnettes pour qu'elles ne stationnent plus sur la voie publique, grâce à des arrivées par vague de 30 véhicules, régulées sur la matinée, et une gestion à l'intérieur du site de l'entreprise. Les chauffeurs ont désormais à leur disposition, au sein de l'entreprise, des places de stationnement ainsi qu'un accès aux sanitaires pour éviter de polluer les champs alentours.

« Je prends acte des engagements pris par Amazon mais la Ville restera vigilante et exigeante car l'entreprise doit faire la preuve qu'elle tiendra ses engagements dans la durée pour mettre fin aux nuisances subies par les riverains, déclare François Astorg, maire. Amazon doit aussi tenir ses promesses sur l'usage de véhicules électriques de livraison car ils ne représentent qu'à peine 10 % des 250 camionnettes qui circulent sur notre territoire. »

« Nous restons en lien avec l'association des riverains, ajoute Olivier Barry, maire délégué de Seynod, afin de partager ces informations et veiller ensemble à ce que le quartier de Branchy retrouve la sérénité.

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel presse@annecy.fr

<http://www.annecy.fr/> www.facebook.com/VilleAnnecy/ www.instagram.com/villeannecy/